**[69:E:8]**

 **Ordonnance**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

 [*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

 ORDONNANCE

 LA PRÉSENTE MOTION, qui a présentée par les demandeurs pour obtenir une ordonnance d'annulation de la convocation du jury, a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

 APRÈS AVOIR LU la déclaration et la défense de la présente action, l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé, ainsi que les pièces jointes à cet affidavit, et après avoir entendu les plaidoiries des procureurs des demandeurs et des défendeurs,

1. LE TRIBUNAL ORDONNE que la convocation du jury remise dans la présente action soit annulée et que les questions de faits soient instruites et les dommages évalués sans jury.

2. LE TRIBUNAL ORDONNE que les dépens de la présente motion suivent les dépens de l'instance.

 greffier local,

 Cour de l'Ontario (Division générale)